

ASPTT SKI MERCREDIS DE NEIGE

Annemasse, le 12 octobre 2023

Comme chaque année, notre club organise pour les enfants 10 sorties de ski les mercredis après-midi aux **Gets** du **10 janvier au 27 mars 2024** (1ère sortie le 10 janvier 2024).

Inscriptions à retourner pour le : 20 décembre 2023 **dans la limite des places disponibles**

* Permanences à :

ASPTT : 3 bis rue du Jura - 74100 VILLE LA GRAND

Mardis 21 - 28 novembre - 5 - 12 - 19 décembre 2023 de 16H30 à 18H30

Vendredis 17 - 24 novembre - 1 - 8 - 15 - décembre 2023 de 16H30 à 18H30

* Pendant la bourse aux skis le 15 octobre de 9H à 16H30 au complexe Martin Luther King à Annemasse.

* Par courrier avec les règlements à :

ASPTT Ski Annemasse – BP 85- 74101 – Annemasse Cédex

ou déposer dans la boîte aux lettres de l'Asptt - 3 bis rue du Jura - 74100 Ville la Grand

Remplir le bulletin d'inscription et le bulletin d'adhésion individuel au nom de l'enfant.
Cadres : identité - autorisation parentale - protection données personnelles, date et signature

Participation de la ville d'Annemasse « Atout Jeunes » suivant quotient familial
Service Education Tél. 04.50.95.07.35

Pass Sport accepté (réduction de 50 € sur présentation du courrier du ministère de la jeunesse et des sports valant justificatif de droit que les bénéficiaires de l'allocation rentrée scolaire ont reçu)

Attention : date limite d'inscription 20 décembre pour bénéficier du Pass Sport.
Passée cette date, nous ne pourrons plus accepter ce dispositif.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Patricia par mail :
annemasse74@asptt.com

ou

Yves : 06.80.40.60.41



LES GETS

Informations Pratiques

Chaque groupe d'enfants (5 à 7) est encadré par un moniteur et un accompagnateur.
Niveaux : de débutant à Etoile d'or. Pas d'activité Snow.

Tests ESF

En fin de saison, nous vous proposerons le passage des tests Étoiles par l'ESF
(inscriptions & médailles en plus : 27 €)

Le paiement du test sera effectué après les vacances d'hiver, pour le 13 mars 2024.
Un mail d'inscription vous sera envoyé quelques jours avant.

Le club inscrira votre enfant dans le niveau travaillé durant la saison ou le niveau que vous déciderez

Certificat médical : remplir l'imprimé questionnaire de santé mineur (2 pages) joint que vous n'êtes pas obligés de nous communiquer. Si vous avez répondu NON à toutes les questions, pas de certificat médical à fournir mais cocher la case correspondante sur l'imprimé FFS Rubriques à compléter obligatoirement pour les mineurs. Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : certificat médical à fournir de moins de 6 mois.

MATERIEL

Veiller à ce que le matériel soit conforme à la pratique du ski dans de bonnes conditions (fixations bien réglées, chaussures de ski aux pieds au départ du bus, port du casque obligatoire, lunettes de soleil et/ou masque, vêtements chauds selon les conditions atmosphériques).

Marquer le matériel au nom de l'enfant.

Prévoir un goûter avec boisson (bouteille plastique avec bouchon : pas de canette) dans un sac à dos marqué au nom de l'enfant.

Ne pas oublier les lunettes et la crème solaire.

Couvre-casques : Pour des raisons de sécurité, un couvre-casques au logo de l'Asptt sera distribué à chaque enfant lors de la 1ère sortie des mercredis, soit le 10 janvier. Il servira pour toute la saison et devra être rendu lors de la dernière sortie.

Précision : en raison de problèmes de comportement rencontrés avec certains enfants antérieurement, telles qu'incivilités, dégradations dans les bus, des sanctions seront appliquées pouvant aller, selon la gravité, jusqu'à l'exclusion sans aucun remboursement de la part du club.

IMPORTANT : ENFANTS AGE MINIMUM 6 ANS AU 1er JANVIER 2024

Consulter votre boîte mail chaque mardi soir précédant les sorties à partir de 18 h (vous aurez toutes les infos pour le lendemain)

Le jour de la sortie, en cas d'absence de votre enfant ou de doute sur le maintien de la sortie (en raison des conditions météo) vous pouvez appeler directement les responsables de bus (N° tél. à conserver).

Bus départ Annemasse Ville la Grand :	Patrick	Tél. 06.70.16.52.78
Bus départ Pont de Fillinges - Viuz :	Gabrielle	Tél. 06.38.64.50.74
Bus départ La Roche :	Dédé	Tél. 06.45.98.53.02

Pour clôturer les mercredis de neige d'une manière très conviviale, l'ASPTT organisera la remise des insignes pour tous les participants en fin de saison, en présence des parents.
Date prévisionnelle : vendredi 5 avril 2024 à Bonne.

CESSION DU DROIT A L'IMAGE

Si vous ne souhaitez pas que les photos, vidéos de vos enfants réalisés dans le cadre des sorties ski soient diffusés sur les affiches, site internet de l'Asptt, presse, vous voudrez bien cocher la case qui s'y rapporte dans le bulletin adhésion 2023/2024 joint au dossier d'inscription : partie droite « Accord de licence »

POUR INFORMATION

Un stage ski loisirs pour les enfants, à partir du niveau 2ème étoile est prévu du **19 au 23 février 2024**. Compte tenu du nombre de places limitées, vous pouvez dès maintenant faire une réservation, et nous retourner le dossier de stage très rapidement.

Une **réduction de 5 %** est accordée pour la saison 2023/2024 aux adhérents ASPTT pour toutes locations ou achat de matériel chez **Lanches Sports** – Ville la Grand

LOISIRS PLUS

Carte permettant d'avoir des réductions sur les tarifs des remontées mécaniques
Permanences les mardis et vendredis soirs de 16H30 à 18H30 à partir du 1er décembre
Asptt – Loisirs Plus - 3 bis rue du Jura à Ville la Grand

ASPTT SKI MERCREDIS DE NEIGE

Enfants : âge minimum 6 ans au 1^{er} janvier 2024

ASSURANCE FFS «CARTE NEIGE» obligatoire & ADHESION AU CLUB

TRANSPORT, FORFAITS, COURS & PHOTOS

TARIF DES 10 SORTIES 387 €

Réduction famille nombreuse à partir du 3^e enfant (- 100 €)

Echéances :

92 € le 15/12/2023 – 99 € le 15/01 – 98 € le 15/02 – 98 € le 15/03/2024

REGLEMENT PAR CHEQUES A L' ORDRE DE «ASPTT SKI ANNEMASSE»

(4 CHEQUES DATES DU JOUR DE L'INSCRIPTION)

Chèques-vacances acceptés

Pass sport accepté jusqu'au 20 décembre 2024

Ne sont pas inclus dans le tarif les suppléments passage des tests étoiles et flèches,

les insignes : 27 € en +

Toute saison payée n'étant ni cessible, ni remboursable, les absences ne seront pas remboursées.

Partenariat Atout Jeunes pour les enfants d'Annemasse

Service Education : 04.50.95.07.35

Calendrier des sorties :

10 - 17 - 24 - 31 Janvier / 7 - 14 Février / 6- 13 - 20 - 27 mars 2024

Horaires des bus :

<u>DEPARTS</u> (rendez-vous 10 min. avant)			<u>RETOURS</u> <u>Début / fin saison</u>
Ville-la-Grand	12h45	Parking Ecole de la Bergerie - Place du Porte Bonheur - parking derrière mairie de Ville-la-Grand	18h30 / 18h45
Pont de Fillinges	13h	Parking rond-point du pont de Fillinges	18h15 / 18h30
Viuz-en-Sallaz	13h10	Arrêt bus devant supermarché Casino	18h/18h15
St Jeoire	13h20	Arrêt bus rond-point Pont du Risse	17h50/18h05
La Roche s/Foron	12h45	Rochexpo - Rue des Combattants d'AFN	18h20/18h35

ASPTT SKI MERCREDIS DE NEIGE

BULLETIN D'INSCRIPTION
Renseignements :
Tél. 06.80.40.60.41

NOM (de l'enfant).....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TEL. PRIVE..... TEL.TRAVAIL.....

Adresse e.mail.....

Niveau dans lequel sera inscrit l'enfant = niveau à acquérir durant la saison ou niveau supérieur au test déjà acquis. Exemple : si l'enfant a obtenu le flocon, l'inscrire en 1^{ère} étoile

- Débutant 1^{ère} étoile 2^{ème} étoile 3^{ème} étoile
 Etoile Bronze Etoile d'Or

Lieu de départ choisi :

- Ville-la-Grand (**parking école Bergerie**) Viuz-en-Sallaz St Jeoire
 La Roche s/Foron Pont de Fillinges (grand parking rond-point des vallées)

Passage étoile ou flèche OUI NON

E N F A N T S

PRENOM	Date Naissance	C.Neige & Adhés.ASPTT	Forfait 10 Mercredis	TOTAL
		92 €	295 €	387 €
			- 100 € (3 ^e enfant)	

TOTAL GENERAL
.....

ASPTT SKI
ANNEMASSE B.P. 85
74101 ANNEMASSE
CEDEX

REGLEMENT : par 4 chèques à l'ordre de ASPTT SKI ANNEMASSE
Echéances : 15/12/2023 : 92 € – 15/01 : 99 € – 15/02 : 98 € 15/03/ 2024 : 98 €